

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11054  
27 octobre 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Australie : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

1. Approuve le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 340 (1973) du Conseil de sécurité, contenu dans le document S/11052/Rev.1 en date du 27 octobre 1973;

2. Décide que la Force sera constituée conformément au rapport susmentionné pour une période initiale de six mois et qu'elle continuera par la suite à fonctionner, si besoin est, à condition que le Conseil de sécurité le décide.